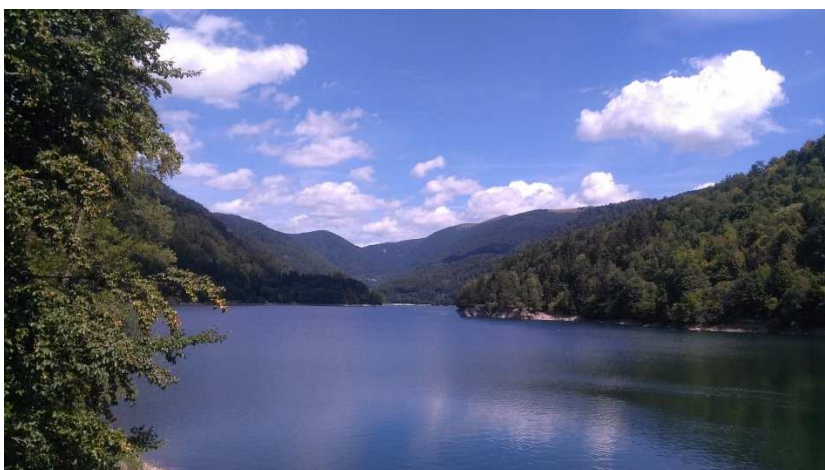


Année 2018 – L'intervention du FEADER en Alsace

Résumé à l'intention des citoyens¹

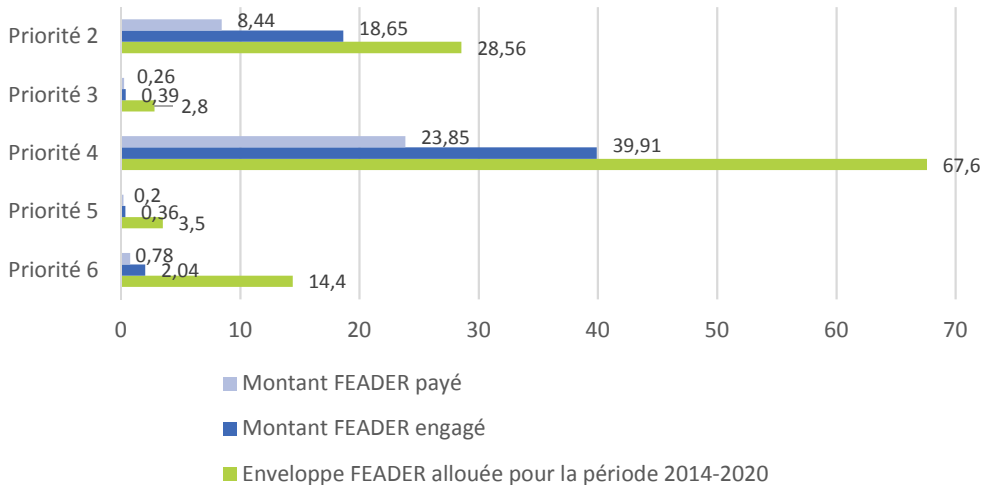
Mise en œuvre en 2018 du Programme de Développement Rural en Alsace



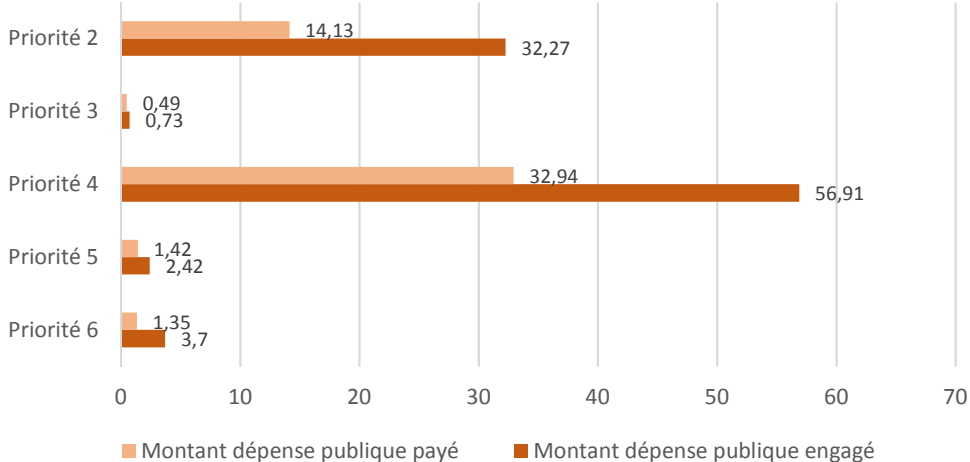
¹ Conformément à l'article 50, paragraphe 9, du règlement (UE) n°1303/2013, la Région Grand Est, autorité de gestion des fonds européens structurels et d'investissements (FESI) sur son territoire, propose à l'intention des citoyens un résumé des actions mises en œuvre à ce titre pendant l'année écoulée.

**Fonds européen agricole pour le
développement rural, l'Europe
investit dans les zones rurales en
Alsace : plus de 61 millions d'€
investis entre 2014 et 2018 au service
de 7 098 projets**

Intervention du FEADER au 31 décembre 2018 en millions d'€



Intervention en dépense publique au 31 décembre 2018 en millions d'€



Dépense publique : aide totale comprenant aide du FEADER et aides des autres cofinanceurs publics (Etat, Région, autres collectivités, Agence de l'eau...)

Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer la viabilité des exploitations agricoles et forestières (Priorité 2)



A Lapoutroie (68), l'exploitation en agriculture biologique de Thierry Weber a été aidée pour la construction d'une stabulation libre pour des vaches laitières et pour une installation de séchage en grange du fourrage.

Depuis le début de la programmation, 1 273 projets ont été soutenus pour un investissement total de 18,65 millions d'€ de FEADER dont 8,44 millions d'€ ont déjà été versés

Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture (Priorité 3)



La SCEA Ruchers des Vosges du Nord (67) a pu agrandir la miellerie, installer une salle climatisée pour la conservation du miel et investir dans l'achat d'une chaîne automatisée pour le remplissage et l'étiquetage des pots.

Entre 2014 et 2018, 390 000€ de FEADER ont été investis au service de 29 projets et 260 000€ de FEADER ont été payés.

Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie (Priorité 4)



Cette priorité permet notamment de soutenir la conversion des exploitations à l'Agriculture biologique (AB) qui encourage des modes de production durable préservant l'environnement (biodiversité, eau, sols). Le développement des surfaces en AB participe également à la structuration des filières agricoles et au renforcement de la performance économique des exploitations.

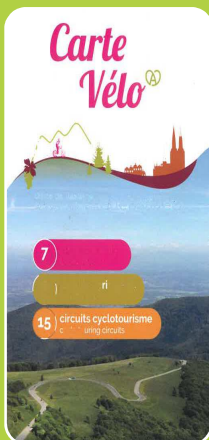
Depuis 2014, 5 715 dossiers ont été soutenus par l'investissement de 39,91 millions d'euros de FEADER. Les aides déjà versées représentent 23,85 millions d'€.

Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 (Priorité 5)



Depuis le début de la programmation, 6 plans climats ont été cofinancés par le FEADER sur le territoire alsacien. Ces plans visent notamment le développement des énergies renouvelables, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la sobriété énergétique et l'adaptation aux effets du changement climatique.

Depuis le début de la programmation, 360 000€ de FEADER ont été engagés en faveur de 9 projets et 200 000€ ont été payés.



Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales (Priorité 6)

L'Office du tourisme de Guebwiller et des pays du Florival a réalisé un topoguide d'itinéraires cyclables signalant les sites remarquables et les activités existantes sur le territoire du Pays Rhin Vignoble Grand-Ballon. Ce projet s'inscrit dans la démarche LEADER portée par le GAL Rhin Vignoble Grand-Ballon.

Fin 2018, 72 projets ont été soutenus par l'investissement de 2,04 millions d'€ de FEADER dont 0,78 millions d'€ ont déjà été versés.

Vidéo

Vous trouverez ci-après, un exemple de projet financé par le FEADER en Alsace sous la forme d'une vidéo à visionner en ligne :

<https://youtu.be/yZciqlAten8>

Investissement dans une unité de méthanisation : SAS METHA des 2 vallées – Scherwiller – Bas-Rhin

Contacts

Délégation aux fonds européens

Service Développement Rural

Site de Strasbourg

03 88 15 38 80

fonds.europeens.alsace@grandest.fr

europe-en-alsace.eu

www.europe.grandest.fr



@europeenGE



Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

www.grandest.fr

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Retrouvez-nous sur



Maison de la Région • Place Gabriel Hocquard
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00